

# Fort soutien aux émissions religieuses

**MÉDIAS** Munie de 23 000 signatures, une pétition lancée par une large alliance de personnalités a été remise à la direction de la RTS. Celle-ci ouvre la porte à des discussions éditoriales sur les magazines, sans pour autant modifier le périmètre des économies prévues

CATHERINE DUBOULOZ

«Décapitation». «Saignée». «Amputation». Les membres du comité de soutien aux émissions religieuses de la RTS, ainsi qu'à la rédaction qui les produit, ont rivalisé de métaphores pour qualifier les effets de leur disparition. Trois magazines radio et TV de la structure ad hoc baptisée RTSreligion – *Hautes fréquences*, *A vue d'esprit* et *Faut pas croire* – sont menacés de suppression dès 2017, dans le cadre du plan d'économies annoncé l'automne dernier par la RTS.

Cette décision avait suscité l'incompréhension tant des Eglises que de politiciens de plusieurs bords politiques, d'intellectuels et de la société civile. «Actuellement, les analyses sur les faits religieux, leur décryptage et leur interprétation sont plus nécessaires que jamais, notamment en raison de la montée des intégrismes», estime ainsi le conseiller national socialiste Jacques-André Maire. Une pétition de protestation contre la suppression des émissions religieuses, lancée le 23 novembre dernier, a réuni plus de 23 000

signatures provenant de l'ensemble de la Suisse romande. Des personnalités politiques de divers bords politiques, des représentants des milieux culturels, d'anciens recteurs, des professeurs d'université, des philosophes, des sociologues, des médecins, d'anciens ambassadeurs, des représentants des Eglises comme l'évêque de Sion, y ont associé leur nom. «Il m'arrive encore des formulaires», commente Jean-François Mayer, historien des religions et directeur de l'Institut Religioscope, qui a pris la tête de la fronde pour défendre «le besoin d'une information sérieuse sur le fait religieux».

La pétition a été remise vendredi après-midi à Gilles Pache, le directeur des programmes de la RTS, qui se déclare ouvert à «réfléchir à une nouvelle offre de programme».

## Large alliance

Vendredi dans la matinée, aux côtés de Jean-François Mayer et de Jacques-André Maire, le conseiller national PDC Dominique de Buman et sa collègue socialiste Ada Mara, ainsi que l'ancien conseiller d'Etat libéral vaudois Claude Ruey, ont



(CYRIL ZINGARO/KEYSTONE)

**«Il faut défendre le besoin d'une information sérieuse sur le fait religieux»**

JEAN-FRANÇOIS MAYER, DIRECTEUR DE L'INSTITUT RELIGIOSCOPE

également défendu le maintien d'une rédaction «qui traite du fait religieux» comme fait de société. Tous demandent à la RTS de «revenir sur sa décision et de continuer à mettre des moyens crédibles à la disposition de la rédaction de RTSreligion». Celle-ci compte 12 postes en équivalents plein-temps.

Les émissions religieuses produites par cette structure sont le fruit d'un ancien partenariat éditorial et financier entre la RTS d'un côté, les Eglises catholiques et protestantes, représentées par Cath-Info et Médias-Pro, de l'autre. Actuellement, les salaires des journalistes et les coûts de production sont partagés à hauteur de 2,8 millions de francs pour la RTS et 1,2 million pour Cath-Info et Médias-Pro. Globalement, le budget global des émissions religieuses s'élève à 4 millions, captation ainsi que diffusion des messes et des cultes comprises.

L'automne dernier, la RTS avait annoncé son intention de diminuer le budget des émissions religieuses à 1,6 million dès 2017. «Un coup fatal», selon les pétitionnaires. «La direction de la RTS

nous proposait de nous concentrer sur la diffusion des offices religieux. C'est nous ramener à la sacristie!» s'indigne Bernard Litzler, le directeur de Cath-Info. «L'audimat ne peut être le seul critère de décision alors que la RTS possède une mission de service public. Supprimer les émissions parlant de spiritualité et d'esprit revient à se couper la tête», critique Dominique de Buman.

Cette coupe fait partie d'un plan financier plus large. A la suite d'une décision du Tribunal fédéral de supprimer la TVA sur la redevance, la SSR doit économiser 40 millions de francs dès 2016. La RTS est touchée à hauteur de 10 millions de francs, dont 7 millions dans les programmes; cela sur un budget global de 380 millions. En Suisse romande, outre les émissions religieuses, d'autres programmes seront touchés, dans la musique populaire, les émissions jeunesse, la production de fiction, le divertissement et les achats de programmes. «Etant donné l'importance des montants en jeu, nous avons décidé de procéder à des économies ciblées significatives, notamment sur des

programmes moins écoutés, au lieu de faire des économies linéaires et de toucher au prime time», explique Gilles Pache.

## Discussion ouverte

Si elle n'entend pas revenir sur le volume des économies prévues, la direction de la RTS se montre pourtant ouverte à discuter de l'offre éditoriale et à conserver des émissions qui traitent des questions religieuses. «Le budget global de 1,6 million s'agissant de la part RTS reste confortable et permet de réfléchir aux programmes que l'on veut faire», poursuit Gilles Pache. A l'issue de la discussion à la Sallaz avec Jean-François Mayer, Claude Ruey, Jacques-André Maire ainsi que les représentants de Cath-Info et Médias-Pro, une forme de négociation paraît possible. Du côté des Eglises comme de la RTS, des groupes de travail seront mis sur pied pour parler de contenu éditorial. Gilles Pache: «Nous avons cinq mois pour nous mettre d'accord sur une offre diversifiée comprenant de la captation et diffusion d'offices religieux ainsi que des magazines.»

PUBLICITÉ

«Le meilleur du divertissement et les meilleures photos avec le **Sony Xperia Z5.**»

Carlo Janka, champion olympique et champion du monde.

**CHF 1.-\***

Avec NATEL® *infinity plus XL*

Actuellement au **Swisscom Shop**

**swisscom**

**connect**  
VAINQUEUR DU TEST

Test du réseau **Swisscom**  
de téléphonie mobile N° 1/2016  
www.connect.ch/spaces/testtest

\* A l'achat de l'appareil et la souscription simultanée d'un nouvel abonnement Swisscom NATEL® infinity plus XL (CHF 179.-/mois). Durée minimale du contrat 24 mois. Prix de l'appareil sans abonnement CHF 749.-. Hors activation à CHF 40.-.